

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/11/2024 - B2024/017608 - 2014 B 00127 - 799 878 715 - A.C.D.

17603



Veuillez trouver ci-joints les documents  
"Dépôt des Comptes Annuels" pour ACD.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' followed by a horizontal line.

**ACD**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 1 460 €**  
**Siège social : 1301 route de la Pouverine 83390 CUERS**  
**RCS TOULON 799 878 715**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**  
**A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**ANNUELLE DU 01/07/2024**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Activité des filiales et participations

Sociétés contrôlées

- SCI MAMANA participation à hauteur de 96%



**RÉSULTATS – AFFECTATION**

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 976 euros, contre 2 573 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes est nul.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 0 euros, contre 1 880 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 976 euros contre 4 453 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 2 976 euros contre – 4 453 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu du résultat financier de 1 340 euros ( 370 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -1 636 euros contre - 4 083 euros pour l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 5 185 euros, le résultat exceptionnel s'élevant à 5 185 euros contre - 375 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés nul, le Bénéfice l'exercice s'élève à 3 549 euros.

Au 31/12/2023, le total du bilan de la société s'élevait à 580 765 euros contre 923 601 euros pour l'exercice précédent.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un Bénéfice de 3 549 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 3 549 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à -10 264 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 573 363 euros.

#### Distributions antérieures de dividendes

Distribution nulle en 2021

Distribution nulle en 2022

Distribution de 340 000 euros en 2023



Rappel : La taxation des dividendes

Depuis le 1er janvier 2018, ils bénéficient d'une imposition qui se nomme *la flat tax*, ou *prélèvement forfaitaire unique* (PFU). Il consiste en un prélèvement unique au taux de 30 % qui est la somme de deux autres prélèvements, plus petits : 12.8% d'impôt sur le revenu et de 17.2% de prélèvements sociaux.

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Cuers, le 01/07/2024

La Présidente  
Anne DAUL

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Daul", written in a cursive style.

ACD  
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 460 euros  
Siège Social : 1301 Chemin de la Pouverine 83390 CUERS  
799 878 715 RCS TOULON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 1er juillet 2024**

Le 1er juillet 2024,

A 10 heures,

Les associés de la société ACD se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Anne DAUL, en sa qualité de Présidente de la Société. Monsieur Claude DAUL est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 29200 sur les 29200 actions sociales ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Le rapport de gestion de la Gérante,
- Les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2023,
- Un exemplaire des statuts de la Société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus à la Gérante
- Affectation du résultat de l'exercice,

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, La Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

**PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence l'Assemblée Générale donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé. Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 549 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à – 10 264 euros,  
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

Distributions de dividendes : La gérante rappelle la distribution de dividendes de mars 2023 pour un montant total de 40 000 euros, soit 20 000 euros par associé, et la distribution de dividendes de 300 000 euros, soit 150 000 euros par associé de juin 2023.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

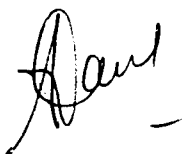
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent. Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

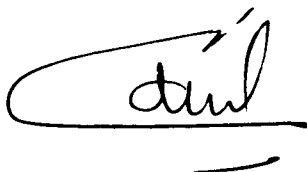
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente  
Anne DAUL



Le secrétaire  
Claude DAUL



## Bilan actif

Capital souscrit non appelé

~~Actif immobilisé~~**Immobilisations incorporelles**

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brevets, licences, logiciels, droits &amp; valeurs similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

**Immobilisations corporelles**

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

**Immobilisations financières (2)**

Participations (mise en équivalence)

Autres participations

Créances rattachées aux participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

**TOTAL ACTIF IMMOBILISE**

2 460

1 500

1 500

960

960

960

960

~~Actif circulant~~**Stocks et en-cours**

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

**Avances et acomptes versés sur commandes****Créances (3)**

Clients et comptes rattachés

Autres créances

183 704

183 704

183 704

Capital souscrit et appelé, non versé

**Divers**

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

396 101

396 101

738 937

Charges constatées d'avance (3)

**TOTAL ACTIF CIRCULANT**

579 805

579 805

922 641

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif

**TOTAL GENERAL**

582 265

1 500

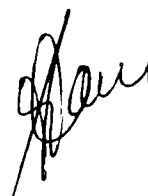
580 765

923 601

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL

CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL



## Bilan passif

|                                                            |                |                |
|------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                    |                |                |
| Capital                                                    | 1 460          | 1 460          |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...                |                |                |
| Ecart de réévaluation                                      |                |                |
| Réserve légale                                             | 43 800         | 43 800         |
| Réserves statutaires ou contractuelles                     |                |                |
| Réserves réglementées                                      |                |                |
| Autres réserves                                            | 538 367        | 878 367        |
| Report à nouveau                                           | -13 813        | -9 355         |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>          | <b>3 549</b>   | <b>-4 458</b>  |
| Subventions d'investissement                               |                |                |
| Provisions réglementées                                    |                |                |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>                              | <b>573 363</b> | <b>909 814</b> |
| <b>FONDS PROPRES</b>                                       |                |                |
| Produits des émissions de titres participatifs             |                |                |
| Avances conditionnées                                      |                |                |
| <b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>                          |                |                |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>                  |                |                |
| Provisions pour risques                                    |                |                |
| Provisions pour charges                                    |                |                |
| <b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>            |                |                |
| <b>DETTES (1)</b>                                          |                |                |
| Emprunts obligataires convertibles                         |                |                |
| Autres emprunts obligataires                               |                |                |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) |                |                |
| Emprunts et dettes financières diverses (3)                | 4 902          | 10 002         |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours           |                |                |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                   | 2 500          | 1 600          |
| Dettes fiscales et sociales                                |                |                |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés            |                |                |
| Autres dettes                                              |                | 2 185          |
| Produits constatés d'avance                                |                |                |
| <b>TOTAL DETTES</b>                                        | <b>7 402</b>   | <b>13 787</b>  |
| Ecarts de conversion passif                                |                |                |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                       | <b>580 765</b> | <b>923 601</b> |

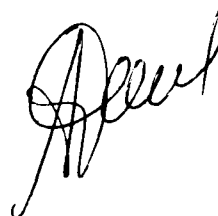
(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours



## Compte de résultat

### Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises  
Production vendue (biens)  
Production vendue (services)

### Chiffre d'affaires net

Production stockée  
Production immobilisée  
Subventions d'exploitation  
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges  
Autres produits

### Total produits d'exploitation

### Charges d'exploitation (2)

Achats de marchandises  
Variations de stock  
Achats de matières premières et autres approvisionnements  
Variations de stock

Autres achats et charges externes (a)  
Impôts, taxes et versements assimilés

Salaires et traitements  
Charges sociales

### Dotations aux amortissements et dépréciations :

- Sur immobilisations : dotations aux amortissements
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations
- Pour risques et charges : dotations aux provisions

### Autres charges

### Total charges d'exploitation

### RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)

-2 976

-4 453

### Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

### Bénéfice attribué ou perte transférée (III)

### Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)

### Produits financiers

De participation (3)  
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)  
Autres intérêts et produits assimilés (3)  
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges  
Différences positives de change  
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

### Total produits financiers

1 340

370

### Charges financières

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions  
Intérêts et charges assimilées (4)  
Différences négatives de change  
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

### Total charges financières

### RESULTAT FINANCIER (V-VI)

1 340

370

### RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)

-1 636

-4 083



## Compte de résultat (suite)

### Produits exceptionnels

|                                                                  |       |
|------------------------------------------------------------------|-------|
| Sur opérations de gestion                                        | 2 185 |
| Sur opérations en capital                                        | 3 000 |
| Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges |       |

### Charges exceptionnelles

|                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| Sur opérations de gestion                                         | 375 |
| Sur opérations en capital                                         |     |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions |     |

### RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)

5 185

-375

Participation des salariés aux résultats (IX)  
Impôts sur les bénéfices (X)



### BENEFICE OU PERTE

3 549

-4 458

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.C.D.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 580 765 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 549 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

